



Comité Syndical Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers

1^{er} mars 2018

Compte rendu

PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

Présents :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
CDC RURALES DE L'ENTRE DEUX MERS					
BRUN	Michel	1	ANDRON	Monique	
LEVEAU	Alain	1	CHATELIER	Jean-Jacques	
PEZAT	Richard		TAINGUY	Jérôme	
LAMOUREUX	Didier	1	FOUILHAC	Christiane	
CDC LES COTEAUX BORDELAIS					
AVINEN	Marc		BONNIER	Patrick	
IMMER	Françoise	1	LOPEZ	Denis	
POISBELAUD	Gérard		MONTEIL	Frank	
ROCA	Nathalie		NOGUEROLLES	Louis Pierre	
ZOGHBI	Véronique	1	VIANDON	Christophe	
CDC DU CREONNAIS					
FELD	Mathilde	1	COZ	Daniel	
GARZARO	Paul		GACHET	Pierre	1
PAGES	Bernard	1	TARBES	Nicolas	
			AUBIN	Nathalie	
CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
LAYRIS	Georges	1	CLEMENT	Céline	
MONGET	Alain	1	DELCROS	Francis	
BERGOGNAT	Jean-Yves	1	LAROZE	Philippe	
BROUSTAUT	Jean-François	1	PRADEAU	Frédéric	
MARTINEZ	Pierre-Emmanuel	1	BORAS	Jean-François	
CDC SECTEUR DE SAINT-LOUBES					
BARIANT	Pierre	1	CHIRON	Patrice	
DUTRUCH	Luc		DANG	Francis	
JAGUENAUD	Pierre		DURAND	Pierre	
MARTIN	José	1	LAPORTE	Hubert	
PASCAL	Denis	1	PUYAU PUYALET	Henri	
PERON	Christian	1	SEIGNEUR	Jean-Louis	

Vérification du QUORUM : 13

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 17

Nombre de votants : 11 +1 pouvoir (de M. Laporte à M. Bariant)

Préalable

- M. Pascal est nommé secrétaire de séance.
- Validation du compte rendu du précédent comité syndical à l'unanimité.

Délibérations :

1-Débat d'orientations budgétaires 2018 : Pôle et EDS

M. Leveau, Président du Pôle,
M. Péron, Président du Gal Leader,
Messieurs les Vice-présidents du Pôle,
Présentent le débat d'orientations budgétaires transmis au préalable à chaque délégué.

Les remarques sont les suivantes :

Espace Droit des Sols :

Mme Feld : dans le cadre de l'élaboration du PLU du Créonnais, une étude est menée sur les divisions parcellaires. La présence du service est nécessaire.

M. Martinez : les communes adhèrent au service parce qu'il y a un conseil apporté aux communes. Il est nécessaire que ce conseil soit maintenu.

M. Leveau : si le besoin en conseil augmente, il sera peut être nécessaire d'ajuster le personnel.

H. Bancelin : Bénédicte Dospital est en train de recenser les différentes sollicitations pour ajuster le service : nombre d'instructeurs, répartition des tâches entre les communes et le service (ex : premier conseil au pétitionnaire est donné par la commune...). Le service intervient déjà à la demande des communes sur la révision des Plu...

Habitat et urbanisme durables :

M. Martinez : un observatoire du foncier agricole est important vu l'entrée de nouvelles communes (CdC Rurales).

M. Pagès : l'observatoire est plutôt un outil de veille.

M. Darmian : l'adhésion à Gironde Ressources permet un accès à l'observatoire foncier agricole.

Projet Alimentaire de Territoire (PAT)

Mme Feld : il faut être offensif car la presse demande de libérer du foncier pour construire. Il est nécessaire de dire que les collectivités vont travailler sur le foncier car on va subir une pression foncière importante.

M. Monget : le PAT sera bâti avec les acteurs. Les actions déjà menées vont être élargies à la CdC Rurales.

M. Leveau : il faut réfléchir à des zones économiques agricoles pour installer plus facilement des agriculteurs avec la Safer, la chambre d'agriculture...

M. Péron : le territoire doit se positionner (élu, population...) et communiquer sur ce que l'on veut sur le devenir de notre territoire.

Contrat territorial avec la Région

Mme Feld : il existe différents schémas, quelle est l'articulation ?

H. Bancelin : les conventions Région-CdC dans le cadre du SRDEII concerne la compétence économique et les actions/subventions vers l'économie. Le contrat territorial couvre les autres thématiques non traitées en faisant remonter à la région des projets locaux qui seraient éligibles aux fonds régionaux.

Le comité syndical décide à l'unanimité,

- de valider la tenue du débat d'orientations budgétaires 2018 lié au budget principal du Pôle,
- de valider la tenue du débat d'orientations budgétaires 2018 lié au budget annexe EDS du Pôle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.